

Concours des jeunes solistes 2021

Mesdames, Messieurs,

Le comité de la Fédération des musiques du Bas-Valais tient à organiser dans la mesure du possible le concours des jeunes solistes 2021. Nous sommes persuadés que le concours des jeunes peut constituer un objectif stimulant pour les élèves.

La forme définitive du concours dépendra notamment des règles sanitaires en vigueur à la fin mai et du nombre d'inscriptions. Le concours est prévu cette année **sur deux jours :**

Samedi 29 mai et dimanche 30 mai 2021 à Monthey

Nous avons analysé les avantages et inconvénients de différentes variantes et avons établi les priorités suivantes :

- **A.** Concours en présentiel avec un public restreint (selon le nombre de personnes autorisées à ce moment-là)
- **B.** Concours en présentiel à huis clos (sans public, pour autant que le nombre de jeunes prêts à participer selon ces conditions soit suffisant)
- **C.** Concours en présentiel à huis clos filmé / retransmis (avec l'accord du jeune et de son représentant légal, retransmission par vidéo de sa prestation sur Internet)
- **D.** Concours virtuel (sous forme de vidéo à remettre par chaque concurrent à la FMBV)
- E. Annulation du concours

Points importants pour cette édition :

- Le concours se déroulera sans pianiste
- Les catégories « Ensembles » et « Ensembles de tambours » ne seront pas ouvertes
- Il n'y aura pas de grande finale
- Consultez les **règlements** de chaque catégorie sur le site internet <u>www.fmbv.ch</u>. En principe, les règlements s'appliquent à l'exception des points en contradiction avec les éléments mentionnés dans le présent document (pianiste, catégories, grande finale, etc.).
- Le tirage au sort de l'ordre de passage sera effectué le 15 mai. Celui-ci, définitif et duquel il ne peut être fait appel, vous sera communiqué ainsi qu'aux participants dans les jours qui suivront.

Les formulaires d'inscription sont téléchargeables sur <u>www.fmbv.ch</u> et sont à envoyer à Marie Moulin, responsable des concurrents du Concours des jeunes solistes. En cas de question, vous pouvez la contacter de préférence par e-mail : <u>moulin.marie95@gmail.com</u> ou au 079 534 14 08.

Il est impératif que les inscriptions nous soient envoyées, dûment complétées, d'ici au **lundi 15 mars 2021.**

Nous vous remercions de votre collaboration et nous réjouissons d'ores et déjà de la réception dans les délais des inscriptions de vos jeunes musiciens pour le Concours. Nous vous rappelons qu'une amende de Fr. 10.- par dossier adressé en retard sera facturée.

Avec les meilleurs sentiments de votre Comité.

Fédération des musiques du Bas-Valais

Marie Moulin

Responsable des concurrents du Concours des jeunes solistes



